

Coup de projecteur : La responsabilité sociale des investisseurs

BIM n° - 29 juin 2010

Le BIM d'aujourd'hui vous est présenté en collaboration avec le Portail Microfinance www.lamicrofinance.org.

Retrouvez l'intégralité du coup de projecteur en cliquant ici : <http://www.lamicrofinance.org/content/article/detail/26464>

Les investisseurs ont un rôle à jouer dans la responsabilité sociale de la microfinance

L'investissement étranger en microfinance, que ce soit en fonds propres, prêts ou garanties, connaît un boom sans précédent du fait de l'intervention d'investisseurs à la fois publics et privés. D'une part, les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, acteurs publics, ont développé des instruments de financement privés pour gérer des capitaux majoritairement publics – de type Proparco/AFD. D'autre part, de nombreux fonds d'investissement (regroupés sous le terme MIV, *Microfinance Investment Vehicles*), gérés par des entités privées, sont financés tant par des capitaux privés (d'origine individuelle ou institutionnelle) que par des capitaux publics.

Aujourd'hui, le développement du secteur de la microfinance requiert à la fois de renforcer les capacités des IMF et de construire avec les investisseurs et bailleurs des mécanismes pour rendre compte de la pertinence sociale de leurs activités. La complémentarité entre les approches de gestion des performances sociales des IMF et les réflexions des investisseurs sur des pratiques responsables doit permettre de renforcer la transparence du secteur sur ces questions. Elle doit contribuer également à assurer la crédibilité de la microfinance et l'équilibre entre ses performances sociales et financières. C'est l'une des clés pour une contribution pérenne du secteur en faveur du développement économique et social des populations touchées.

Quelles sont les réflexions et avancées des fonds d'investissement sur ces thématiques, et les perspectives pour le secteur ?

Des enquêtes montrent que **l'utilité sociale demeure un argument essentiel pour l'investissement en microfinance** (voir Dialogue Européen n° 1). Une étude de la Deutsche Bank (*Microfinance: an emerging investment opportunity*, 2007) voit en effet dans la « montée fulgurante des investissements à motivation sociale » la première explication à la mise en place d'une niche d'investissement autour de la microfinance. En l'absence de transparence sur la dimension sociale de ces activités, un risque majeur de réputation est attaché à ces investissements. En outre, une surenchère de communication sur les bienfaits de la microfinance

décrédibiliserait l'ensemble du secteur en cas de scandale. A ce titre, le cas de Compartamos a eu l'effet d'un coup de semonce.

Un premier champ de la responsabilité sociale des investisseurs est donc d'être transparent sur les performances sociales des IMF financées et d'accompagner leur amélioration. Un certain nombre de fonds d'investissement européens ont déjà une démarche active dans ce domaine (voir encadré). Lors de la table ronde sur le thème « MIV et performances sociales » de la Semaine européenne de la microfinance 2009, les participants, dont BlueOrchard, ont indiqué que les investisseurs récompensaient les performances sociales des IMF et exerçaient une pression sur leurs dirigeants pour la mesure et la gestion de ces performances. Un groupe de travail des investisseurs travaille également au sein de la « Social Performance Task Force » pour identifier les indicateurs sociaux clés qu'ils collecteront de façon systématique et standardisée auprès de leurs IMF partenaires.

Par ailleurs, on demande au secteur de « changer d'échelle » pour toucher un nombre croissant de clients. Cependant, les questions de management et de gouvernance, de contrôle des coûts et de ressources humaines, de dérives pour certains consommateurs (surendettement, comportements des agents de crédit, niveau des taux, etc.) ont souvent été identifiées comme des risques majeurs de la microfinance. Dans ce contexte, **un deuxième champ de la responsabilité sociale des investisseurs est de mettre en œuvre des pratiques de financement qui contribuent à la stabilité, au renforcement structurel et au changement d'échelle de la microfinance.**

Les fonds peuvent ainsi réfléchir à leur propre stratégie sociale et à leurs avantages comparatifs pour promouvoir un secteur solide et diversifié. On observe aujourd'hui une forte concentration des investissements sur un nombre réduit d'IMF. Beaucoup d'IMF dites intermédiaires, sur lesquelles repose l'essentiel du potentiel de croissance du secteur, ont un accès plus difficile aux financements. Cette concentration est aussi géographique : la majorité des fonds concentrent leurs interventions en Europe centrale et orientale et en Amérique latine. Face à ces constats émerge **un enjeu fort de la responsabilité sociale des MIV : orienter les investissements en direction d'IMF naissantes ou en consolidation pour accompagner la croissance attendue du secteur. Un investisseur socialement responsable se donnerait alors les moyens de toucher des IMF rurales, ou en consolidation,** de préférence dans des zones géographiques peu couvertes, en Afrique notamment. Autre aspect lié aux pratiques de financement responsable : la prise en charge du risque de change.

Pour les investisseurs impliqués dans la gouvernance d'une IMF, de nombreux domaines ne sont pas neutres : apport d'expertise en parallèle des financements, politique de dividendes, stratégie de sortie, promotion de standards sociaux et environnementaux, prise en compte des réalités locales, etc. Une réflexion est menée par exemple sur la question de la gouvernance étrangère des IMF par ADA et ses partenaires. Une table ronde au cours de la semaine européenne de la microfinance a ainsi évoqué les avantages et les inconvénients de la présence d'actionnaires étrangers au capital des IMF.

Comment les investisseurs et bailleurs peuvent-ils mesurer et valoriser leur contribution à la consolidation d'un secteur viable et socialement performant ? Il existe aujourd'hui un besoin et une demande de principes d'évaluation. Ceux-ci doivent combiner d'une part le suivi et l'agrégation de la **performance sociale des IMF financées** et d'autre part les **performances sociales liées aux pratiques des fonds.**

Plusieurs initiatives dans le secteur avancent dans ce sens. Suite sur <http://www.lamicrofinance.org/content/article/detail/26464>